



Retrait du Projet de Loi Travail : Public, Privé, Jeunes, tous concernés.

Suite à la mobilisation syndicale et citoyenne, le gouvernement a annoncé des changements dans le projet de «loi travail», qu'il voulait pourtant passer en force. Ensemble, dans l'unité la plus large, amplifions la mobilisation pour obtenir le retrait du projet de loi et mettre des perspectives de progrès à l'ordre du jour.

La nouvelle mouture proposée est tout aussi dangereuse pour les jeunes et les salariés du privé et du public, car après le code du travail la prochaine cible sera le statut de la fonction publique. Toutes les mesures envisagées s'inscrivent dans une logique qui vise à précariser toujours plus, à flexibiliser toujours davantage les salariés, à comprimer les rémunérations, dans le public comme dans le privé pour faire baisser le soit disant « coût du travail », alors que le seul but est de faire grossir les profits financiers et les dividendes versés aux actionnaires. C'est tellement vrai que le Président du Medef, Pierre Gattaz, soucieux de ses intérêts, a signé une contre-pétition pour soutenir le projet de loi ! Qui peut croire que licencier librement peut créer de l'emploi ?

Oui, au progrès social, Non à ce projet de loi qui permet au patronat :

- + de faciliter les licenciements et précariser le CDI,
- + d'inverser la hiérarchie des normes en obtenant des accords d'entreprises inférieurs à la loi et aux conventions collectives, et ainsi
 - ✓ d'allonger la durée de travail hebdomadaire et journalière,
 - ✓ de fractionner le repos minimal quotidien,
 - ✓ de moduler le temps de travail sur 3 ans,
 - ✓ de payer 5 fois moins les heures supplémentaires,
 - ✓ d'augmenter le temps de travail et de baisser les salaires,
 - ✓ d'attaquer la médecine et l'inspection du travail,
 - ✓ de diviser les travailleurs par des référendums patronaux contre les syndicats de salariés,
 - ✓ d'indemniser toujours moins les salariés en cas de licenciement abusif,
 - ✓ de poursuivre les abus de CDD et d'amplifier la précarité...

Ce projet de loi détruit le code du travail, menace à plus ou moins long terme les statuts de la fonction publique, laissant à la jeunesse toujours plus de chômage et de précarité.

C'est inacceptable !

**Pour le retrait du projet de la « loi Travail »,
Contre la Déchéance des Droits Sociaux,
Greve et manifestations le jeudi 31 mars à 10h30 :**

- + Bayonne, Place St Ursule
- + Pau, Place de Verdun